



Fédération Française de Carrosserie
Industries et Services

FFCDIRECT

LES DERNIÈRES NEWS CARROSSERIE

Patrick CHOLTON réélu à la tête de la Fédération Française de Carrosserie (FFC)

A l'issue du Conseil d'Administration du 17 mars 2022, les 76 administrateurs de la Fédération, représentatifs des trois Branches qui la composent, Carrossiers-Constructeurs, Équipementiers et Mobilité Réparation et Services, ont renouvelé leur confiance à Patrick CHOLTON, pour les quatre années à venir, comme Président national.



Patrick CHOLTON œuvre au sein de la FFC depuis de nombreuses années. Tout d'abord président de la branche FFC-Équipementiers dès 2006, il préside également aux destinées du salon SOLUTRANS, propriété de la FFC, depuis 2009.

Patrick CHOLTON est élu pour la première fois à la tête de la FFC en 2014. Puis réélu en 2018, en raison des résultats exceptionnels en termes de modernisation et de redynamisation de la Fédération. Extrêmement engagé dans la réussite de la FFC et de ses adhérents, Patrick CHOLTON a fait de la Fédération la référence de la filière VI auprès des pouvoirs publics. En moins de quinze ans, il a hissé le salon SOLUTRANS, au rang des tous premiers salons mondiaux de la filière, entouré d'une équipe solide et de plus de 70 partenaires fidèles.

On citera également la dynamique insufflée à la FFC Réparateurs dès le

début de son deuxième mandat, aux côtés de Patrick NARDOU, Président de la branche. Ensemble, ils ont créé la FFC Mobilité Réparation et Services, et accueilli de nouveaux métiers au sein de la Fédération. Le résultat fut édifiant, avec un nombre d'adhérents qui atteint aujourd'hui plus de 1 500 entreprises.

Pour l'avenir, de nombreux chantiers sont déjà engagés, comme la mise en place d'une veille réglementaire de qualité pour l'ensemble des branches, en partenariat avec l'UTAC, mais également la poursuite de l'étude Vision'AIR, portant sur le mix énergétique VI-VU à l'horizon 2040. Développement Durable et Retrofit seront également à l'honneur, par le biais de commissions animées par des professionnels experts de la filière. Enfin, les événements de la FFC (SOLUTRANS, EQUIP AUTO, SOLUCAR, Rencontres de la Filière) poursuivront leur expansion, au rythme de nombreuses nouveautés que nous vous dévoilerons très vite !

C'est cet engagement quotidien et une vision d'avenir uniques pour la Fédération, qui ont justifié la réélection de Patrick CHOLTON à la tête de la FFC pour les 4 prochaines années.

« Je suis honoré de cette confiance renouvelée des administrateurs de la FFC. Durant les quatre prochaines années, j'aurai à cœur, comme ce fut le cas depuis 2014, de porter hautes nos couleurs, nos métiers, et de défendre nos points de vue auprès des pouvoirs publics et institutionnels de la filière. Si la Fédération Française de Carrosserie, active depuis 175 ans, est aujourd'hui si reconnue dans le paysage des organisations professionnelles, c'est aussi grâce à l'entourage fidèle de nos partenaires, à l'engagement des présidents des branches de la FFC, qui œuvrent au quotidien dans un objectif commun, » commentait Patrick CHOLTON au sortir du conseil d'administration qui l'a réélu pour quatre années à la tête de la FFC.

La FFC Mobilité Réparation et Services se félicite d'une nouvelle victoire éclatante pour le recours direct !

L'Arrêt du 6 janvier 2022, rendu par la Cour d'Appel de DOUAI (59) a condamné la société ALLIANZ, à indemniser la victime d'un accident de la circulation, arguant du fait que ce dernier n'avait pas déclaré son sinistre à son assureur.

Dans sa décision, la Cour d'Appel a confirmé le jugement de première instance, rendu le 7 janvier 2021, par le Tribunal Judiciaire de Cambrai, en y ajoutant 1 800 € au titre de l'article 700. Ce qui porte le total de la condamnation au paiement de la somme de 37 482 €, alors que la seule réparation du véhicule a été facturée au prix de 3 382.00 €.

A cela s'ajouteront les intérêts de retard accordés, lesquels devraient d'élever à environ 300 €, ainsi que le dépens.

On relèvera donc que la résistance inacceptable de l'assureur a généré des coûts annexes, dont : la 2^{ème} expertise, le véhicule de location, le

gardiennage pour le temps de résolution du litige, etc., ce qui a eu pour effet de multiplier le prix de la réparation par 11 !

Encore toutes nos félicitations au réparateur et à l'expert indépendant, porteur du dossier devant les tribunaux.



Les Compagnons du Devoir

Association de type loi 1901 et reconnue d'utilité publique, cette grande institution portant le nom d'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF) a été créée en 1941. Elle propose aujourd'hui un large panel de formations dans plus de 30 métiers différents, réparties en 4 filières, dont la carrosserie.

Trois sites CFA dispensent des formations allant du CAP Réparation de carrosserie (2 ans, Colomiers) et BAC pro construction de carrosserie (3 ans, Lyon) au BAC pro construction de carrosserie post bac (2 ans, Lyon), BAC pro construction carrosserie (3 ans, Tours).

Les BAC Pros sont disponibles post-colège (durée : 3 ans), et post-bac (durée : 2 ans). On retrouve même un titre pro peintre de carrosserie d'une durée de 1 an à Lyon. Au-delà, les Compagnons du Devoir visent à l'épanouissement de chacun, à sa réalisation « dans et par son métier ».

L'académie de pliage :

L'Académie du pliage s'adresse principalement aux professionnels qui souhaitent s'initier ou se perfectionner dans le domaine du pliage : de la conception en bureau d'études à la réalisation de l'ouvrage sur presses plieuses. Elle se compose d'une équipe d'experts qui animent une réflexion continue pour le développement du pliage. (+ d'infos sur le site).

Le recrutement se fait essentiellement lors des journées portes ouvertes des différents sites, où ont lieu échanges, découverte des métiers, discussions, moments de partage. Les jeunes, en apprentissage ou itinérants chez les Compagnons, participent activement à la présentation des métiers et des formations.

« C'est important pour nous que nos jeunes, chez les Compagnons, puissent expliquer à des personnes de leur âge la passion qui les anime et la motivation qu'ils ont chaque jour pour se surpasser et donner le meilleur dans leur formation et métier » nous explique Vincent BERNARD, Responsable de l'Institut des Métiers de la Carrosserie.

Au niveau du calendrier des cursus formations, un jeune en CAP passera 6 semaines en entreprise et 15 jours au CFA. Pour le BAC pro, 4 à 5 semaines en entreprise et 15 jours au CFA. Un rythme conçu pour que l'entreprise et le jeune puissent construire un vrai lien et mettre en avant leurs capacités, grâce à des projets et travaux sur le long terme.

La formation chez Les Compagnons du Devoir : De l'apprentissage à la sédentarisation

Pour les jeunes de moins de 25 ans, issus d'une classe de 3^e du collège, ou diplômés d'un baccalauréat général ou plus, le parcours commence par une préparation au métier via l'apprentissage et se poursuit sur le Tour de France comme Aspirant puis Compagnon.

Pour ceux qui ont déjà validé une formation professionnelle (CAP, bac pro, BP, BTS et plus), le parcours débute directement par le Tour de France ; ils deviennent Aspirants quelques mois après leur entrée.

Afin d'assurer une montée en compétence pertinente, les Compagnons proposent deux types de formation pour les personnes de 25 ans et plus.

- Formation en alternance : Une formation d'au moins 1 an qui permettra d'acquérir un diplôme ou certification reconnue dans votre métier (idéale pour une reconversion professionnelle). En alternance, vous êtes salarié(e) et donc rémunéré(e)
- Formation modulaire : Formation courte liée à une compétence précise. L'accès à cette formation est : soit initié par l'employeur, soit à l'initiative du salarié.

Chiffres-clés :

Voici quelques chiffres clés qui dévoilent l'ampleur des actions des Compagnons du Devoir.

Plus de **10 000** jeunes en formation accueillis chaque année.

3 500 itinérants dont **415** en étapes internationales dans **66** pays et territoires.

90 % des jeunes ont un emploi à l'issue de leur Tour de France.

1 réseau de plus de **28 000** entreprises partenaires.

www.compagnons-du-devoir.com

Crise en Ukraine : Les tensions industrielles

La filière automobile n'est pas encore sortie de la crise liée au Covid et à la pénurie de semi-conducteurs. Elle est déjà très impactée par la forte hausse des cours des matières premières et de l'énergie, et la guerre en Ukraine accentue ces effets inflationnistes qui engendrent de très fortes tensions dans la filière et une grande fragilisation de nombreuses entreprises.

Chacun a pu constater combien les prix augmentent dans tous les secteurs, de l'équipement au produit fini, de l'Automobile au Poids lourd, de l'Industrie au Service. Et ces hausses permanentes se répercutent, en cascade, jusqu'au client final, car nul autre choix n'apparaît. Il est aujourd'hui extrêmement complexe d'établir des prix plusieurs mois à l'avance pour les clients, puisque chaque jour ou semaine apporte son lot d'augmentations à répercuter. Augmentations que certains clients peinent à comprendre, ce qui met les entreprises dans des situations critiques, qui engagent parfois leur survie.

La FFC et son président Patrick CHOLTON, se sont associés à la PFA pour remettre aux pouvoirs publics une note concernant la filière Auto, note réalisée grâce aux premières remontées que vous avez pu nous faire. Ces informations émanant du terrain restent fondamentales pour affiner les réponses à mettre en place, nous vous invitons donc à continuer de nous faire parvenir l'ensemble de vos remarques, problématiques..., rencontrées au quotidien.

Quatre types d'impacts potentiels et majeurs ont été identifiés à ce stade.

Impacts liés aux activités réalisées en ou pour la Russie et l'Ukraine

En dehors de Renault et de quelques PME, l'impact direct de la crise semble assez limité sur les entreprises de la filière. Il y a relativement peu de fournisseurs critiques basés en Ukraine ou en Russie pour nos usines en France, contrairement aux Allemands qui sont notamment confrontés à une rupture d'approvisionnement de faisceaux de câbles (fournisseurs en Ukraine) et d'autres composants. Ce qui pourrait poser problème à notre industrie,

qui s'approvisionne massivement en Allemagne.

Impacts sur l'approvisionnement en matières premières

L'aluminium

Pour les fonderies, la menace principale réside dans l'approvisionnement en aluminium (risque de contre-sanctions russes). L'un des acteurs majeurs de la fonderie sous pression alu s'approvisionne à hauteur de 30 % en Russie ; les fondeurs non directement concernés craignent eux une hausse des prix. L'aluminium représente une part non négligeable dans la construction automobile et PL.

Le nickel

Nécessaire à la fois pour la fabrication des batteries et pour certains aciers spéciaux. La Russie en est le 3^{ème} pays producteur et représente environ 10 % du marché.

Le cobalt (coproduit du nickel)

La Russie est le 2^e pays producteur et représente environ 4 % du marché.

Les aciers spéciaux (tôles magnétiques, aciers pour roulements 100C6...) Également utilisés par les forges automobiles. Le plus gros producteur russe a fourni notamment 15 à 20 % d'aciers spéciaux en 2021 à l'un des gros fournisseurs en France.

Le minerai de fer

La Russie est le 5^e producteur Mondial (risque sur les coûts acier).

Le palladium (40 à 50 % de la production mondiale en Russie, 25 % en Afrique du Sud)

Deux applications principales (semi-conducteurs et pots catalytiques). En 3 mois, le gramme est passé de 50 à 70€ (+40 %). La Russie est également 2^{ème} producteur mondial pour le Platine et rhodium (env. 10 % du marché).

Ferro-alliages (chrome, manganèse, titane)

Forte dépendance envers l'Ukraine, applications en pyrométallurgie (électrodes) et pour les aciers inoxydables.

Noirs de carbone

Constituent une charge renforçante utilisée pour la fabrication de la plupart des articles en caoutchouc (pneumatiques, mais aussi joints, profilés d'étanchéité, pièces antivibratoires, bandes transporteuses...).

Impacts sur la pénurie de semi-conducteurs

Risque de difficultés d'approvisionnement d'intrants nécessaires pour la fabrication de composants électroniques, notamment le palladium, le néon et le gaz C4F6, ce qui pourrait aggraver la pénurie actuelle.

Impact sur l'augmentation des cours des matières premières et de l'énergie

Risque d'aggraver le phénomène inflationniste qui frappe de plein fouet depuis plusieurs mois les entreprises de la filière.

Autres impacts déjà constatés ou anticipés

Situation logistique

– Les envois de composants européens vers la Russie (qui en situation ordinaire prennent déjà 5 jours) sont actuellement parfois bloqués dans de longues files.

- Suite à l'invasion russe, les grands armateurs mondiaux (MSC, Maersk, CMA CGM et Hapag-Lloyd) ont d'ailleurs annoncé une interruption de leurs lignes en provenance et vers ce pays.
- Risque d'augmentation du prix du pétrole (actuellement autour de 112\$/le

baril) vers 116\$ (estimation IHS), avec pour conséquence une diminution des budgets des ménages et une baisse des marchés auto (en particulier en UE et aux US, la Chine et le Moyen-Orient restant probablement moins impactés).

- Risque d'augmentation du prix du gaz (et de l'électricité), d'où une augmentation importante des coûts de production et du prix des véhicules (déjà en forte inflation).

A l'issue de plusieurs réunions de crise, le gouvernement et ses partenaires ont présenté un plan de résilience économique et social le 16 mars dernier, qui s'adresse à tous les Français, particuliers comme professionnels. Celui-ci prévoit ainsi diverses mesures de soutien financier pour faire face à la hausse des prix de l'énergie et de l'essence.

Des soutiens ciblés aux secteurs les plus exposés et aux entreprises exportatrices

En plus de la « remise carburant » de 15 centimes hors taxe par litre entre le 1^{er} avril et le 31 juillet pour tous, un portail unique de contact, à destination des entreprises, a été mis en place

depuis le 21 mars de façon conjointe par les réseaux consulaires (CCI, CMA, CA). Ce portail permet d'informer les entreprises sur les dispositifs adaptés à leur situation, et de les orienter vers les interlocuteurs appropriés.

Afin de soutenir les exportations et garantir la disponibilité de couvertures d'assurance-crédit pour les échanges commerciaux, plusieurs mesures sont également mises en place :

- le dispositif Cap Francexport est prolongé au-delà du 31 mars 2022,
- le chèque relance export et le chèque VIE, destinés aux PME-ETI, sont assouplis et prolongés jusqu'à fin 2022 dans la limite des crédits disponibles.

Gaz et électricité : une aide financière pour les entreprises

L'État crée une mesure d'urgence temporaire ciblée et plafonnée dont la mise en œuvre sera réalisée dès que possible pour la période du 1^{er} mars au 31 décembre 2022. Elle prendra la forme de subventions qui bénéficieront aux entreprises dont les dépenses de gaz et d'électricité représentent une part élevée des charges, au moins

3 % du chiffre d'affaires, et qui du fait du renchérissement de leurs dépenses en énergie, deviendraient déficitaires en 2022.

Financer les besoins en fonds de roulements des entreprises

Afin de faciliter le financement du besoin en fonds de roulements des entreprises, plusieurs des dispositifs publics de soutien à la trésorerie vont être renforcés. Parmi-ceux-ci, le Prêt garanti par l'État (PGE) qui verra son montant relevé pour qu'il puisse atteindre 35 % du chiffre d'affaires pour les entreprises particulièrement impactées par les conséquences économiques du conflit ukrainien, contre 25 % dans le dispositif général.

Par ailleurs, le prêt croissance industrie, sera ouvert aux entreprises du BTP, et le prêt croissance relance sera ré-abondé. Les prêts bonifiés de l'État pourront être accordés jusqu'à la fin de l'année 2022. Les possibilités de recours à l'activité partielle de longue durée (APLD) sont quant à elles prolongées, tandis que le recours au report ou facilités de paiement des obligations sociales et fiscales sera facilité.

FFC

HUMANITAIRE



UKRAINE : La FFC s'engage auprès de la Protection Civile

La FFC et son président Patrick CHOLTON, ont proposé leur aide à la Protection Civile, qui s'est engagée depuis le début

du conflit ukrainien sur le plan humanitaire. La Fédération a ouvert les portes de son studio TV pour un message d'appels aux dons, spécifiquement destiné aux professionnels de la Filière. « *Nous nous faisons le relais des initiatives et des besoins sur place auprès de nos adhérents. Matériels, véhicules, transport..., toutes les bonnes volontés sont attendues* Merci à tous ! », a déclaré Patrick CHOLTON

FFC

CONJONCTURE

Hausse des coûts de l'énergie : la FFC vous accompagne

Les prix du gaz comme de l'électricité ne cessent de grimper et nous sommes face à une crise de l'énergie sans précédent. Malgré les mesures gouvernementales, la situation est si complexe que nombre de fournisseurs gèlent leurs cotations en attente de visibilité.

Dans ce contexte d'incertitude extrême, nous sommes accompagnés par un courtier. Opéra Énergie est aux côtés des adhérents de la FFC depuis plusieurs années, et se tient à votre disposition pour renégocier vos contrats et sécuriser vos budgets de gaz et d'électricité.

Vous pouvez dès à présent lancer une comparaison des différentes offres sur : pro.opera-energie.com/ffc-comparaison/

Ou contacter votre référent chez Opéra Énergie, Mme Linda SABER linda.saber@opera-energie.com

Rencontres ministérielles chez les carrossiers constructeurs

Plusieurs carrossiers constructeurs ont reçu dans leurs entreprises la visite de représentants de différents Ministères. Occasions de mettre en valeur leur savoir-faire, les innovations, l'implication des équipes et le caractère stratégique de la carrosserie construction pour les différentes activités. La FFC CONSTRUCTEURS se félicite de ces rencontres qui permettent de mieux faire connaître notre secteur, ses enjeux et la variété de ses métiers.

Ainsi le 22 février, Le groupe GRUAU recevait sur son site de Saint Berthevin en Mayenne la direction de l'évaluation de la performance et des affaires financières et immobilières (DEPAFI) du ministère de l'Intérieur. La DEPAFI pilote notamment la stratégie ministérielle en matière de développement durable ainsi que sa mise en œuvre en lien étroit avec le commissariat général au développement durable (CGDD).

Cette rencontre a permis de partager sur l'aménagement des nouveaux véhicules VMO de la Gendarmerie Nationale ainsi que sur les véhicules de nouvelles technologies hybrides pour la Police Nationale.

Le Directeur de la DEPAFI, Monsieur Vincent Roberti, a ainsi pu échanger tout au long de sa visite dans les ateliers avec Monsieur Patrick Gruau, président du groupe Gruau et Monsieur Xavier Aumonier, directeur général du groupe Gruau.

La Carrosserie Industrielle Niortaise (CIN) a reçu la visite de Madame Olivia Grégoire, Secrétaire d'État à l'Économie Sociale et Solidaire, dans ses locaux le vendredi 11 mars.

Cette entreprise a été sélectionnée pour une visite d'entreprise lors de sa venue à Niort, sur le thème de l'Économie Sociale et Solidaire. L'objectif étant de mettre en avant les entreprises qui redistribuent, sous forme d'intéressement et de participation, une partie des résultats d'en-



Visite de la DEPAFI du ministère de l'Intérieur dans le groupe GRUAU.

treprise à leurs salariés. Pour rappel, la CIN est une SCOP (Société Coopérative et Participative) depuis 39 ans, avec des salariés associés à la performance de l'entreprise, à l'avenir de l'entreprise, au partage du pouvoir et du résultat.

Cela a également permis d'échanger sur les problématiques que rencontre actuellement la Profession avec un impact économique sensible : Approvisionnement des châssis PL et VUL, pénuries de matières, forte inflation des matières premières et des pièces, coût de l'énergie. Ces éléments ralentissent très significativement la production et mettent en tension les trésoreries.

Lors de cette visite, Madame Olivia Grégoire était accompagnée de plusieurs personnalités :

- Emmanuelle DUBEE – Préfet des Deux-Sèvres
- Guillaume CHICHE – Député des Deux-Sèvres
- Philippe MOUILLER – Sénateur des Deux-Sèvres
- Jérôme BALOGUE – Maire de Niort
- Thierry MAROLLEAU – Vice-président du Département des Deux-Sèvres



Visite de Madame Olivia Grégoire, Secrétaire d'Etat à l'Economie Sociale et Solidaire, dans les locaux de la Carrosserie Industrielle Niortaise (CIN).



Madame Grégoire, accompagnée de Monsieur Morisseau, Gérant de de CIN, a pu échanger avec des salariés de l'entreprise sur leurs postes de travail, que ce soit dans les bureaux ou dans l'atelier.

Cette visite a permis également de présenter une semi-remorque sur laquelle CIN a conclu un partenariat avec son client afin de diversifier sa communication.

Le 14 mars, Toutenkamion Group a eu le plaisir de recevoir Madame Florence Parly, ministre des Armées. Cette visite a donné l'occasion à Monsieur Stéphane Girerd et ses équipes de lui présenter l'activité du groupe et ses produits. Les échanges ont permis de sensibiliser la Ministre sur les problèmes d'approvisionnement et de recrutement que rencontrent actuellement les industriels et tout particulièrement dans la carrosserie construction qui fait appel à de multiples matières et équipements.



Photo : Toutenkamion Group

Visite de Florence PARLY, ministre des Armées, chez Toutenkamion.

FFC CONSTRUCTEURS FORMATION

Statut d'Opérateur qualifié : refonte en vue

La FFC CONSTRUCTEURS l'avait déjà annoncé à plusieurs reprises lors de ses réunions de section, la qualification « opérateur qualifié » est en cours de révision.

Depuis plus d'une année la FFC CONSTRUCTEURS participe à la révision de ces textes qui sont essentiels pour de nombreux carrossiers constructeurs. La direction technique de la chambre syndicale présentera les principales évolutions lors d'une réunion d'information à destination des adhérents début avril 2022.

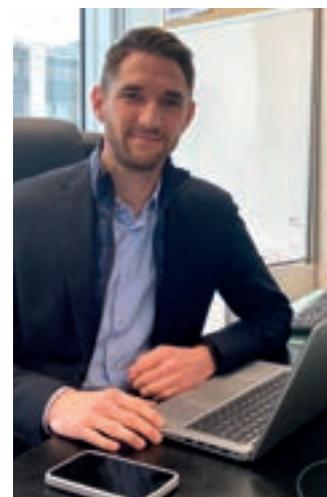
Pour en savoir plus sur ces modifications réglementaires et participer à cette réunion, vous êtes invités à vous rapprocher de la FFC CONSTRUCTEURS à l'adresse suivante : contact@ffc-constructeurs.org

FFC CONSTRUCTEURS BIENVENUE

Renforcement de l'équipe technique de la FFC CONSTRUCTEURS

La FFC CONSTRUCTEURS se renforce afin de répondre toujours plus efficacement à vos sollicitations. La FFC CONSTRUCTEURS a le plaisir d'accueillir un nouveau collaborateur depuis le 1^{er} mars, Monsieur Rolando PINTO SOARES, qui rejoint la Direction Technique en qualité de manager des affaires nationales.

Monsieur PINTO SOARES dispose d'une expérience robuste dans le monde de la réglementation automobile. Il était en effet Pilote Homologation Sécurité Automobile depuis presque 10 ans à l'UTAC. Son parcours le conduit à avoir une connaissance très orientée terrain des problématiques que rencontrent les constructeurs et les carrossiers carrossiers. Il saura vous conseiller et vous accompagner dès à présent sur des problématiques telles que les masses et dimensions, le CNITage, ...



Monsieur Rolando PINTO SOARES participera au sein de la direction technique au suivi et à la veille réglementaire, à l'accompagnement des adhérents aux statuts d'opérateurs qualifiés et à l'animation de réunions de section.

La FFC CONSTRUCTEURS lui souhaite la bienvenue et se félicite de cet apport de savoir-faire complémentaire !

Pour le joindre :
01 44 29 71 13 / 06 79 25 30 37 et
rolando.soares@ffc-constructeurs.org